Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2013 : Pondichéry, 2013

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2013 « Pondichéry ». Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire (13 points)

I. Questions (8 points)

Question 1 (1 point)

Louis XIV a régné de 1643 à 1715. Il devient roi à quatre ans, sous la régence de sa mère Anne d'Autriche. Puis il gouverne personnellement à partir de 1661, à la mort de Mazarin. Sa grande réalisation architecturale est le château de Versailles, symbole de la monarchie absolue. Le roi y installe la cour et le gouvernement en 1682. Un demi-point pour les dates, un demi-point pour Versailles.

Question 2 (3 points)

Le Front populaire, alliance des socialistes, des communistes et des radicaux, remporte les élections législatives au printemps 1936 (victoire électorale en 1936). Léon Blum devient président du Conseil. On attend deux mesures sociales parmi les suivantes. Il y a les accords de Matignon, qui augmentent les salaires et reconnaissent les délégués du personnel et les conventions collectives. Il y a aussi les deux semaines de congés payés, la semaine de quarante heures et la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à quatorze ans. Le correcteur attend l'année (1 point) puis deux mesures nommées et brièvement expliquées (2 points).

Question 3 (4 points) – développement construit

Dès son arrivée au pouvoir en 1933, le régime nazi persécute les Juifs, au nom d'une idéologie fondée sur le racisme et l'antisémitisme. Il persécute aussi les Tziganes, considérés comme asociaux. Les lois de Nuremberg de 1935 leur retirent la citoyenneté et leurs droits. La Nuit de cristal de novembre 1938 marque un tournant violent. Avec la guerre, la persécution devient extermination, et il faut en décrire les étapes puis les expliquer.

Dans la première étape, à partir de 1939, les nazis enferment les Juifs de Pologne dans des ghettos (Varsovie, Lodz). La faim et les maladies tuent des milliers de personnes. Lors de l'invasion de l'URSS en juin 1941, des unités mobiles, les Einsatzgruppen, fusillent massivement les Juifs et les Tziganes dans les territoires occupés. Les nazis imposent aussi le port de l'étoile jaune aux Juifs dans plusieurs pays.

La déportation

Dans la deuxième étape, les dirigeants nazis organisent ce qu'ils appellent la « solution finale de la question juive », décidée et planifiée en 1941-1942 (conférence de Wannsee, janvier 1942). Les nazis arrêtent les Juifs de toute l'Europe occupée, y compris de France (rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942). Ils les rassemblent dans des camps de transit puis les déportent dans des convois ferroviaires vers la Pologne. Ils internent aussi les Tziganes, puis les déportent (le camp des Tziganes d'Auschwitz-Birkenau).

L'extermination

Dans la troisième étape, les nazis assassinent les victimes dans des centres de mise à mort conçus pour cela. Ce sont Chelmno, Belzec, Sobibor, Treblinka, et Auschwitz-Birkenau qui est à la fois camp de concentration et centre d'extermination. Les nazis gazent dans des chambres à gaz les déportés sélectionnés à l'arrivée et brûlent leurs corps dans des fours crématoires. Les autres travaillent comme esclaves jusqu'à l'épuisement. L'extermination des Juifs, la Shoah, fait environ six millions de morts. Les Tziganes subissent aussi un génocide qui fait des centaines de milliers de victimes.

Pour conclure, il s'agit d'un crime contre l'humanité. C'est un génocide planifié et mené de façon industrielle par l'Allemagne nazie avec l'aide de collaborateurs dans plusieurs pays. La découverte des camps en 1945 a conduit au procès de Nuremberg (1945-1946) et à la notion de crime contre l'humanité.

II. Travail sur document (5 points)

Question 1 (1 point)

Le document est un dessin de presse, une caricature, dessinée par Chalvin en mars 2008. On la trouve dans La Documentation photographique en 2009. Il porte sur la situation du monde actuel comparée à celle de la guerre froide.

Question 2 (1,5 point)

Le puzzle de gauche comporte seulement trois pièces, qui s'emboîtent simplement : « Ouest », « Est » et « Tiers monde ». Il représente le monde de la guerre froide (1945-1989). Deux blocs rivaux dominent ce monde bipolaire : le bloc de l'Ouest, dirigé par les États-Unis, et le bloc de l'Est, dirigé par l'URSS. Les pays du tiers monde se trouvent en dessous, comme un enjeu de la rivalité des deux blocs. Le monde est donc simple et clair, comme le dit le personnage : « les choses étaient simples ».

Question 3 (1,5 point)

Le puzzle de droite comporte un très grand nombre de petites pièces de formes variées. On y voit les États-Unis, l'Europe, la Russie, l'Inde, la Chine et le Brésil. Il représente le monde depuis les années 1990, un monde multipolaire plus complexe. L'URSS a disparu et les États-Unis restent la première puissance mais d'autres pôles (Union européenne) et des puissances émergentes (Chine, Inde, Brésil, Russie) comptent de plus en plus. Les équilibres sont plus difficiles à comprendre, ce que traduit l'image du puzzle.

Question 4 (1 point)

L'événement qui a provoqué ces changements est « la chute du mur » (de Berlin), le 9 novembre 1989. Il annonce la fin de la guerre froide, la réunification de l'Allemagne (1990) et la disparition de l'URSS (1991). Il fallait entourer ces mots dans la bulle du personnage de gauche.

Deuxième partie : Géographie (13 points)

I. Questions (6 points)

Question 1 (3 points)

Les deux métropoles mondiales repérées par un point noir sont São Paulo, au Brésil, et Mumbai (Bombay), en Inde. Pour le troisième pôle de puissance mondial, il faut tracer le même figuré (un cercle en pointillés épais) autour de l'Asie de l'Est, c'est-à-dire autour du Japon et de la côte est de la Chine. Il faut aussi écrire « Asie orientale » ou « Asie de l'Est ». Les trois pôles de la triade sont donc l'Amérique du Nord, l'Union européenne et l'Asie orientale.

Question 2 (1 point)

Les pays au même figuré de surface (en pointillé : Brésil, Inde, Chine, Russie, Afrique du Sud, Mexique) sont des pays émergents. Dans la légende, on écrit « pays émergents ».

Question 3 (2 points)

On attend deux arguments parmi les suivants. La mégalopole européenne (la « dorsale », qui va du sud-est de l'Angleterre à l'Italie du Nord en passant par le Benelux et la vallée du Rhin) concentre une très forte population, à très forte densité. Elle regroupe de grandes villes mondiales (Londres, Paris, Francfort, Milan…) et les sièges des grandes entreprises et des grandes banques. Cette zone produit une grande part des richesses de l'Union européenne. Elle dispose de réseaux de transport denses (autoroutes, trains à grande vitesse, grands ports comme Rotterdam et Anvers, aéroports). Elle comprend aussi des universités et des centres de recherche réputés.

II. Travail sur document (7 points)

Question 1 (2 points)

Les régions dont la croissance est forte se situent surtout dans le sud et l'ouest du pays, le long de la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine) et sur le littoral méditerranéen. On y trouve aussi Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. L'Île-de-France et l'Alsace apparaissent aussi en foncé. Leur attractivité s'explique par le climat ensoleillé et le littoral, qui attirent les retraités et les touristes. Elle s'explique aussi par le développement des activités tertiaires, de la recherche et des technopoles autour des grandes métropoles (Toulouse, Montpellier, Lyon, Bordeaux, Nantes). Pour l'Île-de-France, elle s'explique par la concentration des emplois, des universités et des services de la capitale.

Question 2 (2 points)

Les régions dont le solde migratoire est faible ou négatif se trouvent surtout dans le nord et

l'est du pays, autour du Bassin parisien (Champagne-Ardenne, Lorraine, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Haute et Basse-Normandie, Centre, Bourgogne, Franche-Comté). On en trouve aussi dans le Massif central (Auvergne, Limousin). Cela s'explique par la désindustrialisation (déclin des mines, de la sidérurgie, du textile) et la perte d'emplois. Elle s'explique aussi par la population plus âgée et plus rurale dans des régions éloignées des grandes métropoles et moins bien reliées. Le départ des jeunes vers les régions plus dynamiques joue aussi.

Question 3 – tâche cartographique (3 points)

Titre possible : « Les dynamiques migratoires en France, 1999-2010 » (ou « Les régions attractives et les régions en difficulté en France »). Légende attendue, dans l'ordre des figurés :

- premier rectangle, avec une couleur foncée à tracer sur le Sud, le Sud-Ouest, l'Ouest et le Sud-Est : « régions à fort solde migratoire, très attractives » ;
- second rectangle, avec une couleur claire à tracer sur le Nord, le Nord-Est, le Centre et le Massif central : « régions à solde migratoire faible ou négatif, peu attractives » ;
- cercle (déjà placé sur l'Île-de-France) : « Île-de-France, grand pôle d'attraction, région capitale » ;
- flèche : « flux migratoires venus de l'étranger » (Europe de l'Est, Maghreb et Afrique noire).

Le correcteur vérifie la cohérence entre les couleurs du croquis et la légende, la netteté du coloriage et la présence du titre.

Troisième partie : Éducation civique (10 points)

I. Questions (4 points)

Question 1 (3 points)

Case « Électeurs » : il faut être de nationalité française et avoir 18 ans révolus (être majeur). On peut aussi citer : jouir de ses droits civils et politiques et figurer sur les listes électorales. Case « Parlement » : le Parlement, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat, vote les lois, contrôle l'action du gouvernement et vote le budget.

Cases grisées : la case du haut est « Président de la République » (chef de l'État, que les électeurs élisent au suffrage universel direct). La case du milieu est « Gouvernement » (avec à sa tête le Premier ministre, que le Président nomme et qui détermine et conduit la politique de la nation). La légende de la case grisée est : « pouvoir exécutif », partagé entre le Président de la République et le gouvernement.

Question 2 (1 point)

Un référendum est un vote par lequel les électeurs répondent par oui ou par non à une question posée par le Président de la République, sur proposition du gouvernement ou des assemblées. C'est une forme de démocratie directe. Exemple : le référendum de 1962 sur l'élection du Président au suffrage universel, ou celui de 2005 sur la Constitution européenne.

II. Travail sur document (6 points)

Question 1 (1 point)

Deux éléments à souligner : « en choisissant de vivre en France » et « en demandant votre naturalisation » (la démarche volontaire de la personne). On peut aussi souligner « vous étudiez de façon brillante » (son intégration par les études). Enfin, on peut souligner « vous acceptez d'obéir aux lois de la République et de vous soumettre au respect de la laïcité ».

Question 2 (2 points)

Deux devoirs du citoyen français : respecter les lois de la République et la laïcité, comme le dit le maire. On peut aussi citer : payer des impôts pour financer les services publics. Autre devoir : participer à la défense du pays (journée défense et citoyenneté). Il faut aussi respecter les autres et leurs droits. Voter est aussi un devoir civique.

Question 3 (1 point)

La laïcité est le principe de séparation de l'État et des religions, inscrit dans la loi de 1905. L'État est neutre, garantit la liberté de conscience et de culte à chacun. Il ne finance aucun culte et ne favorise aucune religion.

Question 4 (2 points)

À encadrer : un courrier du président de la République, un extrait de la Constitution de 1958, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, une information sur l'organisation des pouvoirs publics en France et une fiche avec les paroles de la Marseillaise. Le maire les lui remet pour qu'elle connaisse les valeurs de la République, ses droits et ses devoirs, le fonctionnement des institutions et ses symboles. Ces documents marquent son entrée officielle dans la communauté nationale et l'aident à devenir une citoyenne à part entière.

Conseils pour le jour J

- Pour une caricature, commencez toujours par la nature, l'auteur, la date et la source, puis décrivez avant d'expliquer.
- Pour un développement construit sur la Shoah, annoncez un plan en étapes (persécutions, ghettos et fusillades, déportation et camps d'extermination). Utilisez des dates et des noms de lieux précis.
- Sur une carte à compléter, respectez le figuré déjà choisi par le sujet et recopiez les mêmes couleurs dans la légende.
- Pour la tâche cartographique, n'oubliez jamais le titre et vérifiez que vous complétez chaque case de la légende.
- En éducation civique, appuyez-vous sur le texte (souligner, encadrer) et employez le vocabulaire exact : pouvoir exécutif, Parlement, référendum, laïcité.